Nous sommes INDIGNES par l'aggravation des conditions d'accueil des Demandeurs d'asile depuis la régionalisation.

Monsieur le Préfet de région, l'asile est un droit.
Nous constatons qu'il n'est plus appliqué en Bretagne.
A St Brieuc, plusieurs familles avec des enfants parfois très jeunes ne sont pas hébergées par le centre d'accueil.
Le gouvernement ne respecte pas ses obligations et bafoue la loi.

Nous exigeons le respect des droits des Demandeurs d'asile à être logés, nourris, soignés, et à scolariser leurs enfants.

Nom	***Adresse***	***Profession***	***Signature***

COLLECTIF CONTRE LE RACISME ET POUR LA SOLIDARITÉ
12 rue Gustave Eiffel – SAINT BRIEUC